



COMPTE RENDU DU DENOMBREMENT DES CERFS BRAMANT SUR LE MASSIF DES MONTS D'ORB EN 2009



DENOMBREMENT DES CERFS SUR LE MASSIF DES MONTS D'ORB 2009

L'opération a été organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault, l'Unité Territoriale Piémont de l'Office National des Forêts et le Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

I- OBJECTIFS DE L'ETUDE :

L'objectif principal de l'étude est de définir un **indicateur du potentiel reproducteur** (nombre de cerfs bramant) de la population de cerfs sur le massif des Monts d'orb.

En aucun cas, l'écoute du brame ne permet d'apprécier l'effectif global d'une population.

Il apporte des éléments de réponse sur :

1. le nombre de cerfs bramant sur l'ensemble du massif des Monts d'Orb
2. la répartition géographique de cette population pendant le brame
3. la structure et la dynamique de la population

Ces informations quantitatives et qualitatives servent à l'élaboration des plans de chasse cervidés sur la zone d'étude.

II- PROTOCOLE D'ETUDE :

a) DUREE : le comptage s'est déroulé du mardi 22 septembre au mardi 13 octobre sur l'ensemble de la zone colonisée par le cerf.

b) LIEU

1. **zone centrale** : communes d'Avène (partie ouest), Bousquet d'Orb, Graissessac, Camplong et ***Forêt Domaniale des Monts d'Orb*** (canton du Vernazoubre).
2. **zones périphériques** :
 - ***massif des Monts d'Orb*** : communes d'Avène (partie est), Ceilhes et Rocozels, Joncels et Lunas, Forêts Domaniales des Monts d'Orb (canton du Mas de Naï et de Ceilhes) et Forêt Domaniale de l'Escandorgue.
 - ***massif de l'Espinouse*** : communes de Castanet le Haut, St Genies de Varensal, St Gervais sur Mare.

c) METHODOLOGIE :

➤ **Recensement des cerfs par écoute du brame et observations diurnes :**

13 personnes ont participé activement au bon déroulement de cette opération (5 agents de l'ONCFS, 3 personnels du service technique de la FDCH, 4 agents de l'ONF, 1 agent du GIEC Caroux Espinouse). De nombreux chasseurs ont également participé activement à ces différents comptages sur leur territoire relatif à la zone d'écoute programmée.

11 sorties ont été effectuées sur la période du 22 septembre au 13 octobre les jours où les conditions météorologiques furent favorables.

Le protocole de travail a été le suivant :

- arrivée sur le terrain en fin d'après-midi : recherche et observation des animaux en déplacement sur les places de brame à l'aide de jumelles et longues vues.

- mise en place sur les points d'écoute 1 heure avant le coucher du soleil.

-écoute du brame jusqu'à 20h30 avec positionnement précis sur plan au 1/25000^e.et indication de l'heure d'écoute.

-bilan des observations et des écoutes sur la zone d'étude le soir même.

III- RESULTATS

- Zone centrale :

Le nombre de cerfs bramant recensés est de 41 contre 39 l'année précédente.

Cf. annexe 1 : *Carte de localisation des cerfs bramant sur la zone centrale*

- Zones périphériques :

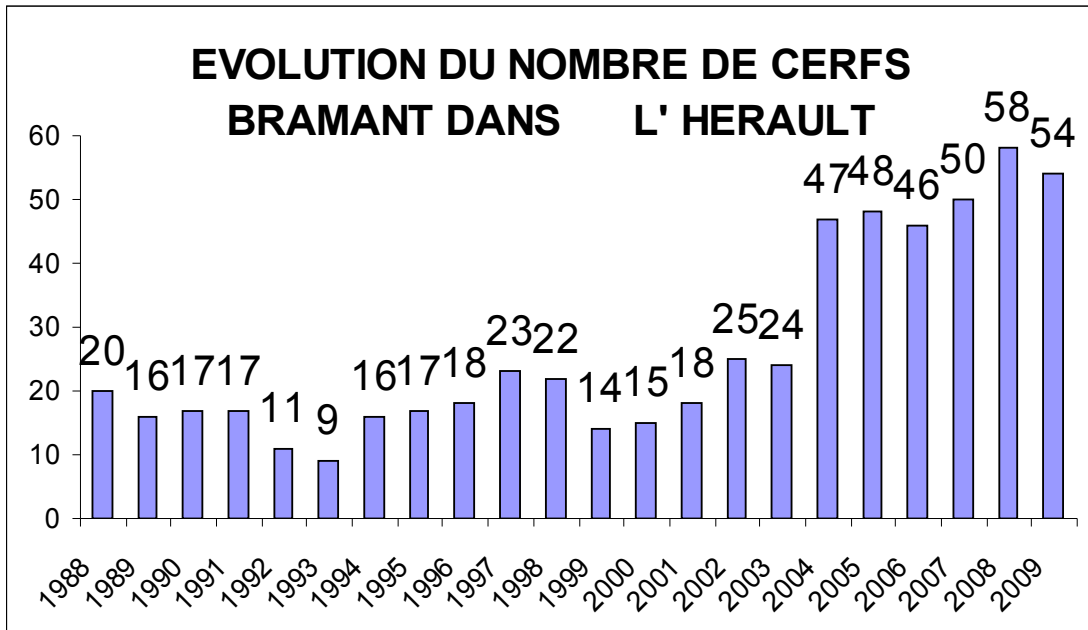
Sur la zone périphérique du massif des monts d'Orb, nous avons recensé **12 cerfs bramant** soit un résultat moyen situé entre 2008 (17 cerfs) et 2007 (8 cerfs).

En ce qui concerne le massif de l'Espinouse, **1 cerf bramant** a été recensé. (2 en 2008, 4 en 2007)

Cf. annexe 2: *Cartes de localisation des cerfs bramant sur la zone périphérique Monts d'Orb*

Cf. annexe 3: *Cartes de localisation des cerfs bramant sur la zone périphérique Espinouse*

- Bilan général : Zones centrale et périphérique



IV- CONCLUSIONS :

Les résultats (54 cerfs bramant recensés dans l'Hérault) permettent de conclure que **la tendance d'évolution de la population de cerfs est stable sur l'ensemble de son aire de répartition** (Monts d'Orb / Espinouse).

Toutefois, des différences d'évolution ont été constatées entre la zone centrale et la zone périphérique.

Le nouveau protocole mis en place depuis 2 ans a permis de recenser efficacement les animaux présents sur les différents territoires d'écoute malgré un brame peu soutenu à cause des conditions météorologiques très clémentes en cette période.

Les connaissances de chacun et la participation active de tous les acteurs ont permis encore une fois d'avoir des résultats fiables sur l'ensemble de l'aire de répartition du cerf.

Les résultats du brame doivent être comparés aux autres indicateurs de suivi (taux de réalisation du plan de chasse, répartition des sexes et des classes d'âge des animaux prélevés, localisation et nombre d'animaux observés au cours des battues sangliers) pour valider la tendance d'évolution de la population des cerfs sur le département de l'Hérault.

MELAC Olivier

MARGAIL Romain

MILHAU Bruno

Technicien cynégétique

Agent patrimonial

Agent technique

